



# Ecoles Fédérales de Ball-Trap



## Publication de la formation

FF 2021 Bourgogne Franche-Comté 002 Initiateur - F. Initiale - Mise à niveau

Informations générales		Lieu de la formation	
Type de formation	Initiateur	Comité Régional	Bourgogne Franche-Comté
Profil	F. Initiale - Mise à niveau	N° du club	04021010
Public	Licenciés Club EFBT ou non	Nom du club	ETS DIJON/NORGES
Année	2021	Adresse	D903 direction Is/Tille. Suivre direction Golf.
N° formation	002	C.Postal & Ville	21490 NORGES LA VILLE

Nom du Formateur 1	DENAES CAROL	Titre	Référent
Nom du Formateur 2		Titre	

Planning des séances	Dates	Heures
Séance 1	samedi 27 novembre 2021	9 H 00 - 17 H 30
Séance 2	dimanche 28 novembre 2021	9 H 00 - 17 H 30

Informations complémentaires :	
Date limite d'inscription	lundi 15 novembre 2021
Repas prévu sur place	Oui
Formation Pratique	Prévoir Fusils, cartouches, EPI...
Repas et Frais de formation pris en charge par le Comité Régional (plateau, matériel pédagogique).	
Transport et Cartouches restent à la charge du stagiaire ou de son club.	

Modalités d'inscription & Informations
La formation Initiateur est ouverte à toute personne majeure licenciée depuis plus de 3 ans à la F.F.B.T. Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la FFBT - Rubrique : Ecoles Fédérales de Ball-Trap - Formation de formateurs - M'inscrire à une formation La demande de formation doit être visée par le Président de votre Club puis transmise à la FFBT accompagnée de la copie de votre licence validée ainsi que des titres de formateur déjà obtenus à l'adresse mail suivante :
<a href="mailto:formation@ffbt.asso.fr">formation@ffbt.asso.fr</a>

<b>Information fédérale :</b> La validation de votre inscription par la commission Formation vous permettra d'accéder aux supports de formation sur le site fédéral Ecoles Fédérales de Ball-Trap - Formation de formateurs - Accéder à mes supports - Les cahiers de l'Initiateur  La durée de formation étant restreinte pour aborder l'intégralité du programme, il est de votre ressort de vous préparer à cet examen grâce à ces supports.  L'accès à ces documents est strictement personnel : Toute transmission, reproduction, utilisation sous quelle que forme que ce soit, même partielle des documents est strictement interdite et sera passible de sanctions.  Le titre d'Initiateur ou Entraîneur n'autorise pas la rémunération des formations dispensées.
---